LA LONDE

LE MAG'

N° 115 ▪ JUILLET-AOÛT 2020

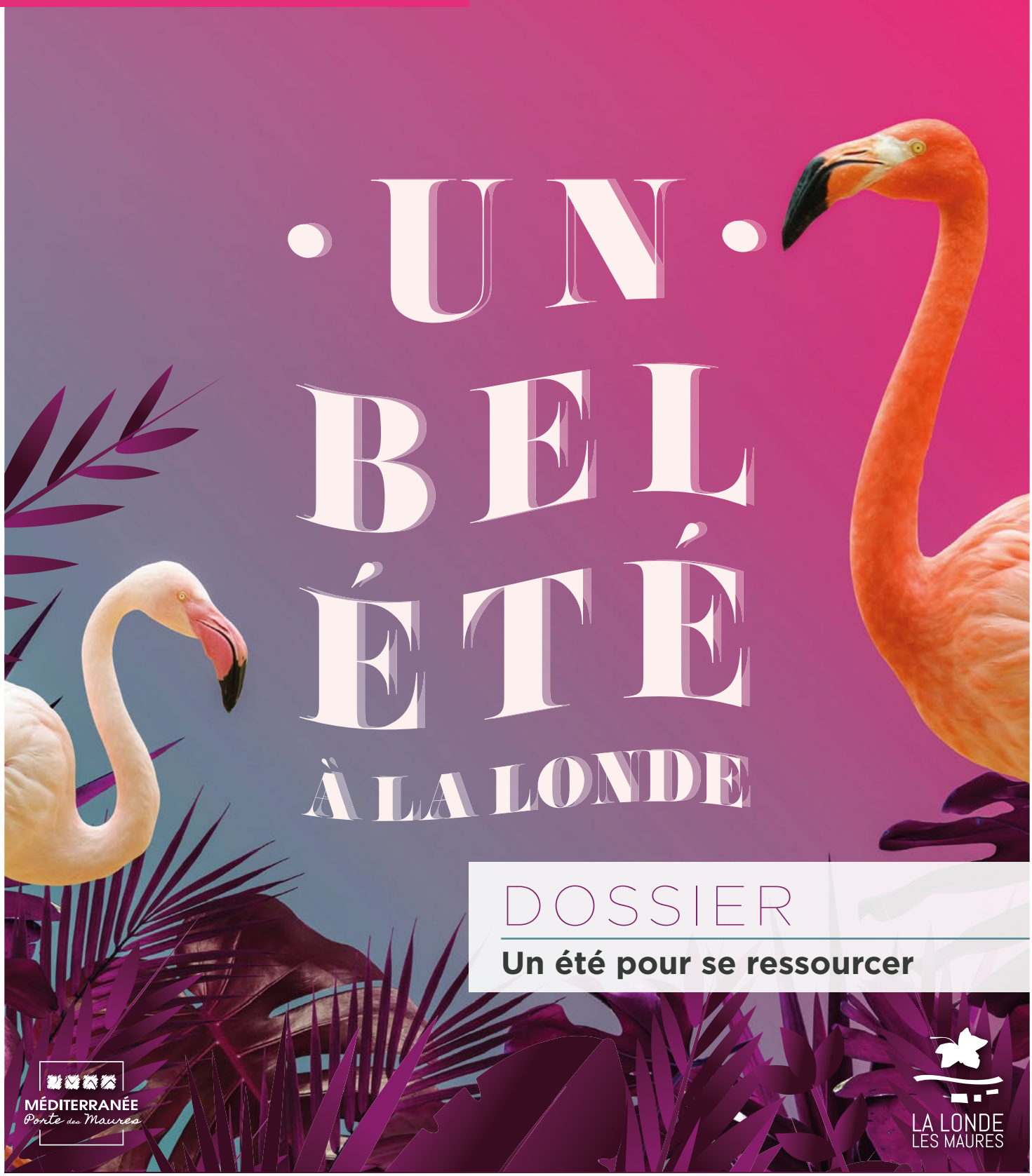

UN BEL ÉTÉ À LA LONDE

DOSSIER

Un été pour se ressourcer

MÉDITERRANÉE Porte des Maures

LA LONDE LES MAURES

DOSSIER

UN ÉTÉ POUR SE RESSOURCER

La Ville de La Londe a mis tous les atouts de son côté pour que la saison estivale se déroule dans les meilleures conditions d'accueil et de sécurité. Ainsi, des plages aux ports, des marchés aux animations proposées, La Londe s'apprête à vivre un été de bonheur partagé.

▸ La Ville a vérifié point par point les qualités d'accueil de ses plages : les douches et les tapis d'accès pour les personnes à mobilité réduite ont été installés. Les opérations de nettoyage quotidien par criblage du sable tôt le matin et par ramassage à pied des déchets résiduels ont été lancées. Enfin, le protocole des tests sanitaires quotidiens des eaux de baignade est, comme chaque année, renouvelé (en plus des tests réguliers de l'ARS).

▸ Les Parcs, lieux de promenades, et Jardins font quant à eux fait l'objet de soins quotidiens.

▸ La sécurité est également un point essentiel en cette période d'afflux de population. Les effectifs de la Police Municipale et de Gendarmerie sont renforcés et les horaires de permanence étendus. A cela s'ajoute la vidéoprotection dont le maillage a été renforcé.

« ***Rien n'est laissé au hasard***. ***Tout doit être parfait pour satisfaire les Londais et ceux qui viennent chez nous se reposer et profiter sereinement de notre douceur de vivre*** ».

François de Canson

DES PLAGES SOUS SURVEILLANCE

Afin d'assurer au mieux la quiétude et la sécurité des usagers, de nombreux intervenants sont mobilisés : 14 nageurs-sauveteurs de la SNSM et 4 maîtres-nageurs sauveteurs de la compagnie républicaine de sécurité (MNS-CRS). Les plages de Miramar, Tamaris et l'Argentière sont surveillées du 4 juillet au 6 septembre, 7 jours sur 7, de 11h10 à 18h30.

Veillez à respecter leurs consignes et notamment les drapeaux (vert, orange et rouge) hissés sur les postes de secours mais également le plan de balisage. Si la plage est un lieu de convivialité, certaines activités n'y sont pas autorisées : pas de pique-nique avec feu ou barbecue, pas de bruit excessif, notamment nocturne. Quant aux chiens, ils sont interdits hormis sur la portion qui leur est réservée entre les pages de Tamaris et de l'Argentière.

LE PAVILLON BLEU COMME ÉTENDARD

L'obtention de ce label repose sur la qualité sanitaire des eaux de baignades, l'aménagement et les équipements mis en place sur les plages et ports, les dispositifs de sécurité disponibles, l'affichage des informations, mais aussi sur des sujets plus larges comme le respect de l'environnement et les actions de sensibilisation environnementales. Comme chaque année depuis maintenant douze ans, notre dossier a été validé par un jury national puis international qui a désigné, la Ville comme lauréate. Le Pavillon Bleu flottera donc sur les plages de Miramar, Tamaris et l'Argentière ainsi que sur les ports Miramar et Maravenne, venant ainsi récompenser l'action environnementale menée par la Ville.

LES PORTS « EN MODE ÉTÉ »

Les équipes de la Capitainerie sont fin prêtes pour assurer les services habituels : station-service, cale de mise à l'eau, aire de carénage, bornes d'électricité, d'eau, Wi-Fi, gestion administrative… avec une ouverture 7 jours sur 7, de 8h à 19h45. Rappelons qu'en cas de problème en mer, le Canal 16 VHF ou le 196 par téléphone vous permettent de contacter les secours assurés par la SNSM.

04 94 01 53 45
capitainerie@lalondelesmaures.fr
Permanence téléphonique en cas d'urgence au 06 85 03 67 94

COMMERCES ET RESTAURATEURS : TOUJOURS LÀ POUR VOUS !

Les commerces, les cafés et les restaurants de La Londe sont heureux de vous retrouver et de vous accueillir en centre-ville et sur le port ! Et pour le prouver, l'ACAL, l'Association des Commerçants et Artisans Londais, vous propose une promotion exceptionnelle cet été : « *Nous allons mettre en place un système de réduction avec un carnet que l'on peut acheter à 15€ mais dont la valeur réelle est de 30€ quand vous l'utilisez dans les commerces adhérents à l'ACAL* » explique Christelle Crivellaro, la présidente de l'ACAL. Un bon moyen d'aider vos commerçants londais et de faire des économies !

TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL À VOTRE SERVICE

L'Office de Tourisme vous accueille tous les jours, en juillet et août, de 10h à 13h et de 15h à 18h30. Toute l'équipe est à votre service pour vous permettre de profiter d'un « ***été 100% plaisir, 0 % risque*** » ! Découvrez toutes les richesses patrimoniales et naturelles de La Londe et des villes de MPM (plages, sentier du littoral, balades dans le massif des Maures, visites guidées), ne ratez aucun des rendez-vous incontournables de l'été, renseignez-vous sur les bonnes adresses et les activités ludiques pour toute la famille... Et grâce au guide « ***Amusez-vous*** », découvrez des idées sorties et loisirs pour toute la famille avec des réductions et des bons plans. À compter du 31 août et jusqu'au 27 septembre, l'OTI sera ouvert tous les jours, de 10h à 13h et de 15h à 18h.

PORQUEROLLES, PORT-CROS, ST-TROPEZ AU DÉPART DE LA LONDE

Les navettes des « *Bateliers de la Côte d'Azur* » ont repris leurs rotations et promenades côtières depuis début juin, dans le respect des règles sanitaires. Cet été, elles sillonneront le plan d'eau avec de nombreux rendez-vous et idées sorties comme le « *pack bateau/vélo* » ou la nouvelle journée « *nature et patrimoine* » avec un guide à Porquerolles. De leur côté, les amateurs de produits du terroir, ne manqueront pas les incontournables croisières vigneronnes lors des feux d'artifice des 14 juillet et 17 août ainsi que les toutes nouvelles « *croisières vigneronnes au crépuscule* », au large du fort de Brégançon, tous les mercredis, du 22 juillet au 19 août, organisées en partenariat avec les Vignerons Londais.

Renseignements, tarifs et réservations auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal

UNE AUTRE MANIÈRE DE DÉCOUVRIR LA LONDE

Dès le 4 juillet, le petit-train touristique sillonnera notre territoire pour vous en faire découvrir ses beautés ! « *Comme cela existe dans de nombreuses stations balnéaires* », explique **Laurence Morgue**, Adjointe au Maire, « *il proposera un circuit découverte de 45 minutes sans arrêt, au départ et à l'arrivée du Port Miramar. Il emmènera les passagers à la découverte de la ville, de ses quartiers et de son patrimoine architectural et naturel* ». Il fonctionnera sept jours sur sept et présentera, pendant le trajet, des commentaires audio-scénarisés en français, anglais et allemand. Il sera en service tout au long de la saison, jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint. Les billets (5€) sont en vente directement auprès du conducteur ou à l'Office de Tourisme.

VIVEZ L'EXPÉRIENCE « ARCHISTOIRE »

Chaque ville a ses secrets, chaque lieu sa mémoire… Remonter dans le temps, entrer virtuellement dans des lieux parfois inaccessibles : la promenade devient un voyage unique et mémorable !

L'application « ***Archistoire, Destination Var*** », lancée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Var, en collaboration avec l'Office Intercommunal de Tourisme, vous propose d'aller à la découverte « *De la mine à l'usine, l'épopée industrielle londaise* » en réalité virtuelle. Un voyage dans le temps à travers cette histoire insoupçonnée qui, au XIXe siècle, a révolutionné la ville et son architecture.

LA LONDE EN RÉALITÉ VIRTUELLE

L'application, qui a nécessité plus d'un an de travail, est conçue à la façon d'un circuit de 90 minutes. Depuis l'écran de son smartphone, elle guide l'utilisateur en lui indiquant l'itinéraire à suivre pour atteindre chacun des onze lieux incontournables présentés. Elle ouvre des panoramas à 360° où se superposent des photos d'antan, des reconstitutions d'éléments disparus et bien d'autres surprises. En touchant les zones interactives sur l'écran, ce guide virtuel dévoile des anecdotes et des documents aussi inédits qu'étonnants.

À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT SUR SON SMARTPHONE

Très simple d'utilisation, l'application peut aussi bien être utilisée sur place qu'à distance et hors connexion pour pouvoir profiter de l'expérience avant, pendant, et après la visite.

Application « ***Archistoire, Destination Var*** » disponible sur Google Play et Apple Store.

Office de Tourisme Intercommunal - 60 bd. du Front de Mer - Port Miramar
bienvenue@mpmtourisme.com / 04 94 01 53 10

LA COLLECTE DES DÉCHETS : QUELQUES RÈGLES SIMPLES

LES DÉCHETS MÉNAGERS

Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs, emballées, ficelées en sacs poubelle. Il est interdit de jeter les ordures ménagères en vrac ou dans des sacs à même le sol sur la voie publique ou posés à côté des conteneurs.

Les collectes ont lieu :

- Hors-saison (mi-octobre/mi-mars) pour le centre ville du lundi au samedi / pour les quartiers excentrés à partir du lundi, 1 jour/2
- En saison (mi-mars/mi-octobre) 7 jours /7

LE TRI SÉLECTIF

La Communauté de Communes “Méditerranée - Porte des Maures” qui gère la collecte et le tri de nos ordures ménagères a mis en place une nouvelle méthode de tri. Désormais, seules existent deux colonnes : la verte (pour le verre) et la jaune (pour les cartons, plastiques, métal, pots de yaourts,films plastique, barquettes, sachets, papiers, magazines, journaux, papiers imprimantes, enveloppes kraft et à fenêtres plastiques).

Le but de cette simplification : **Plus on trie simplement, mieux on trie, et moins on jette dans la poubelle traditionnelle !**

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne 350 tonnes d’ordures ménagères sont collectés chaque mois en période d’hiver pour doubler en période d’été et atteindre 700 tonnes/mois.

MÉDITERRANÉE Porte des Maures

MPM
Allée des Oliviers
mpm@lalondelesmaures.fr
04 94 00 05 86

LE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

Jusqu'au 15 septembre, la Ville étend le stationnement en zone bleue sur le Port Miramar. Une solution efficace pour se garer et accéder aux commerces plus facilement. S'il reste gratuit, le stationnement en zone bleue est cependant limité dans le temps à 1h30 et ce de 9h à 19h, tous les jours. Les disques bleus sont disponibles gratuitement auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal, au bureau de la Police Municipale et à l'accueil de la Mairie.

SURFEZ GRATUITEMENT EN WIFI !

Que vous soyez à l'Hôtel de Ville, sur les avenues Roux et Clemenceau, sur la place Georges-Gras au port, mais aussi près de la salle de musculation (boulevard Azan), de l'Espace Jeunes (place Allègre), ou du nouveau gymnase (Av. Alfred-Henry) ou encore de la base nautique de l'Argentière, la solution des bornes Cigale vous permet de vous connecter facilement (une simple adresse e-mail suffit) grâce au Wi-Fi gratuit.

STAGES SPORTIFS : UN MOIS CHARGÉ EN JUILLET !

Du 6 juillet au 31 juillet, quatre jours par semaine, 24 jeunes londais, de 8 à 11 ans, vont pouvoir se défouler grâce aux stages sportifs proposés par le **Service Sports&Loisirs**. Depuis la base nautique de l'Argentière, quatre éducateurs sportifs les initieront aux nombreuses disciplines comme la plongée, le golf, le kayak, l'équitation, l'escalade, le catamaran, le gyropode, le badminton ou encore le paddle, le tout dans le respect des gestes barrière.

CENTRES DE LOISIRS : DE BELLES VACANCES EN PERSPECTIVE

Les centres de loisirs de la commune répondent eux aussi présents cet été. Les enfants seront particulièrement occupés avec de nombreuses activités manuelles, sportives et créatives qui se dérouleront dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire. En juillet et jusqu'au 21 août, 64 enfants de 3-6 ans seront accueillis, chaque jour, à l'école Moulin-Vieux et 66 dans la classe d'âge des 6-11 ans, à l'école Antoine-Bussone.

LES JEUNES LONDAIS SENSIBILISÉS PAR LES POMPIERS !

A la mi-juin, la Ville et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var ont signé une convention pilote dans le département. Cet été, les enfants des centres de loisirs et les adolescents de l'Espace Jeunes vont suivre une sensibilisation à la prévention de la noyade et aux dangers des activités nautiques. Puis, dès la rentrée et pendant l'année scolaire, les écoliers de maternelle et élémentaire suivront des formations ludiques et pédagogiques aux gestes qui sauvent !

ACTUALITÉS

LES MARCHÉS DE VOTRE ÉTÉ

Depuis le dimanche 31 mai, le marché du centre-ville a fait son grand retour. Vous le retrouverez donc tout l'été, dans les avenues Roux et Clemenceau. Autre retour très attendu, celui du Marché estival des Bormettes. Depuis le 23 juin et jusqu'au 1er septembre, une vingtaine de stands, installés sur la place Françoise-Belot, est présente tous les mardis matins. Enfin, de nombreuses soirées artisanales seront organisées tout au long de la saison estivale sur le port, à l'Argentière et en centre-ville...

LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES

La Ville mène tout au long de l'année plusieurs campagnes de traitement larvicide anti-moustiques sur le domaine public communal (les cuvettes d'eaux pluviales, les avaloirs pluvieux, les ruisseaux et berges, les jardins...) afin d'éliminer les larves et empêcher leur transformation en adultes piqueurs. Cette opération, menée par les Services Techniques au fil des mois, devient quotidienne en été. De plus, trois campagnes de démoustication sont également programmées en juin, juillet et août. Un traitement, agréé par le Ministère de la pêche et de l'agriculture et répondant aux conditions d'utilisation sur le domaine public, est pulvérisé, par des moyens adaptés, pour combattre la prolifération des moustiques adultes.

A noter : 80 % des sites de reproduction des moustiques sont situés en domaine privé. **Il convient à tous de retenir le concept suivant : « pas d'eau stagnante = pas de moustique ».**

Des gestes simples et répétés sont à suivre :

- Éliminer les récipients contenant de l'eau stagnante comme les coupelles de pots de fleurs, les seaux, vases, etc...
- Mettre à l'abri de la pluie et de l'arrosage les objets disposés dans les jardins et pouvant retenir de l'eau
- Vider régulièrement les récipients ne pouvant être supprimés ou mis à l'abri
- Entretenir les gouttières et recouvrir les bidons de récupération d'eau avec des moustiquaires

RISQUE D'INCENDIES ESTIVAUX : TOUS CONCERNÉS !

Le Var et ses massifs forestiers sont particulièrement exposés aux feux de forêts, mais il ne tient qu'à nous de les préserver. Pour que l'été se passe sereinement et en toute sécurité, plus que jamais, la vigilance est de mise ! Un feu sur deux est la conséquence d'une erreur humaine, d'un petit geste qu'on croit anodin et 80 % des feux de forêts trouvent leur origine à moins de 50 mètres des habitations. Alors cet été, comme tout le reste de l'année, pas de mégot jeté par la fenêtre de votre voiture, pas de barbecue ou de feu de camp dans les zones à risques, notamment en bordure de forêt ou sur la plage. Attention également aux travaux de bricolage qui, en produisant des étincelles (scie, soudure), peuvent déclencher un feu. Soyez attentifs enfin au stockage de produits combustibles près des maisons (bois de cheminée, peinture, bouteilles de gaz). Le respect des consignes est primordial ; on ne pénètre pas sur les pistes forestières en véhicule à moteur et on s'informe quotidiennement des interdictions dues aux conditions météo. Et en cas de départ de feu, les services des pompiers (18) et des urgences (112 ou 114, destiné aux sourds et aux malentendants) doivent être alertés dans les plus brefs délais.

ACTUALITÉS

FIBRE : PLUS DE 4500 PRISES DÉJÀ INSTALLÉES !

Lancés en début d'année 2019, les travaux d'installation de la fibre sur tout le territoire communal progressent à un rythme soutenu. Malgré l'arrêt momentané des opérations pendant deux mois, en raison du confinement, les entreprises ont repris les installations dès le mois de mai. Ce sont donc aujourd'hui, 4 591 prises qui sont déjà raccordables soit 43 % des foyers.

RACCORDABLES ET BIENTÔT COMMERCIALISABLES

Une fois le gros œuvre terminé, les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) doivent ensuite finaliser leurs équipements pour pouvoir commercialiser leurs offres haut-débit (Internet/TV/Téléphone). Rappelons que ces travaux sont menés par le Syndicat Mixte SUD THD, auquel la Communauté de Communes « Méditerranée - Porte des Maures » est adhérente. La Londe sera totalement fibrée d'ici à la fin de l'année 2021 permettant à l'ensemble des foyers, des commerces et des entreprises d'être raccordable au très-haut débit Internet.

La fibre en chiffres :

- Près de 139 000 mètres de câbles à tirer sous la chaussée et les trottoirs.
- 10 625 prises seront à terme disponibles sur tout le territoire communal ainsi que 33 sous-répartiteurs (SRO).
- 7 829 foyers (soit 59 % du territoire) doivent être raccordés en 2020, notamment dans une grande partie du centre-ville, à l'Argentière, dans certains lotissements de Valcros et sur le Port Miramar.

Pour connaître l'avancée des travaux et savoir quand vous serez raccordés à la fibre, vous pouvez consulter le site dédié de Var THD : *https://www.vartreshautdebit.fr/particuliers/suis-je-eligible*

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE AU PUBLIC DES SERVICES MUNICIPAUX

Avec la phase 2 du déconfinement, à compter du 2 juin, la Ville a pu rouvrir certains de ses services. Ainsi, le **Service Jeunesse** a recommencé à accueillir les jeunes tant au Bureau Information Jeunesse qu'au Conseil Municipal Jeunes, sans oublier à l'Espace Jeunes. De même, dans la cour de la Maison des Associations, **la Bibliothèque pour Tous** est de nouveau accessible aux lecteurs et emprunteurs. Enfin, les sportifs sont de retour à la **salle de musculation** du Boulevard Azan. Bien entendu, des mesures sanitaires strictes ont été appliquées et la distanciation sociale reste de rigueur.

ACCOMPAGNER AU MIEUX LE RETOUR DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Dès le 12 mai, progressivement, les élèves ont retrouvé le chemin de la classe en maternelles et élémentaires, dans le cadre du strict protocole sanitaire. Pour accompagner ce retour sur les bancs de l'école, la Ville de La Londe a souhaité aller encore plus loin, en étant la première ville du Var à signer une convention avec l'Éducation Nationale. A l'occasion de sa venue à La Londe, Richard Lagagnier, Recteur de l'Académie de Nice, a ratifié avec François de Canson cette convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles durant le temps scolaire.

Cet acte pilote « *2S2C* », Sport-Santé-Culture-Civisme, a permis de mettre en place un dispositif innovant : « *La Ville a mis à disposition des éducateurs sportifs dans chaque école élémentaire qui ont pris en charge les enfants quand, dans une classe, plus de 14 élèves sont présents* », explique **Nicole Schatzkine**, Première Adjointe en charge des Affaires Scolaires. Pendant qu'une partie de la classe est en cours, une autre est donc dans la cour pour pratiquer du sport. « *Nous leur proposons des activités sportives basées sur l'habileté, les déplacements, la coordination, tout en respectant les gestes barrières, la distanciation sociale et en assurant la désinfection régulière du matériel* », explique **Jean-Marie Massimo**, Adjoint aux Sports. À noter que sur le même principe, dans les écoles maternelles, des agents du service Animation et des ATSEM sont intervenus pour décharger les classes et proposer des activités ludiques.

FOCUS

TRANSPORTS SCOLAIRES : PASS ZOU ÉTUDES 2020/2021

Grâce à la Région Sud, les scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves des formations sanitaires et sociales et volontaires du service civique, âgés de 3 à 26 ans inclus, domiciliés et scolarisés sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'un abonnement de transport unique pour circuler à volonté sur les bus et trains du réseau régional ZOU !

L'inscription pour les transports scolaires en vue de la rentrée 2020 est gérée par la Région Sud. Elle se fait uniquement en ligne, à compter du 23 juin 2020, via le site *https://zou.maregionsud.fr/transports-scolaires/*

Plus d'infos sur la prise en charge par la Ville d'une partie de l'abonnement sur le site de la commune : *www.ville-lalondelesmaures.fr*

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU MODIFICATION N°4

La Ville de La Londe organise, du 24 juillet (à partir de 8h30) jusqu'au 27 août 2020 (à 17h), une enquête publique concernant la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette enquête a pour but notamment :

- l'adaptation de certaines règles de hauteurs notamment en UA, UB, UC;
- l'adaptation des règles de stationnement notamment en UA, UB, UC;
- la suppression de l'obligation de l'avis de l'architecte conseil dans la zone 2AUG.

Bertrand Nicolas a été désigné par M. Riffard, Magistrat délégué aux enquêtes publiques du Tribunal Administratif de Toulon, en qualité de Commissaire-Enquêteur. Il assurera des permanences le vendredi 24 juillet (de 8h30 à 12h), le mercredi 29 juillet (de 14h à 17h), le lundi 03 août (de 8h30 à 12h), le mardi 11 août (de 14h à 17h), le vendredi 21 août (de 8h30 à 12h) et le jeudi 27 août (de 14h à 17h) au Service Urbanisme (Mairie Annexe).

Le dossier d'enquête sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que les mardis et les jeudis de 14h à 16h30, au Service Urbanisme (Mairie Annexe) et disponible sur le site de la Ville (*http://bit.ly/enquetepubliqueLaLonde*).

Le public pourra consigner ses observations et/ou propositions sur le registre d'enquête aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus et/ou par mail à l'adresse suivante : **enquetepubliquePLUM4@lalondelesmaures.fr**

Elles pourront être également adressées, par écrit, à l'adresse suivante :

Mairie de La Londe-les-Maures, Monsieur le Maire, Direction de l'Urbanisme, A l'attention de M. le commissaire-enquêteur, enquête publique – Modification n°4 du PLU - Place du 11 novembre, B.P 62, 83250 La Londe les Maures.

FACE À LA CANICULE, LA SOLIDARITÉ !

Tout au long de l'année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) effectue un travail de veille pour protéger au mieux les personnes les plus vulnérables en cas de hausse des températures.

Celui-ci s'appuie à la fois sur la connaissance du CCAS, mais aussi la vigilance citoyenne à laquelle chacun est invité. « *Toute personne qui a connaissance d'une situation qui l'interpelle peut nous en informer, nous évaluons ensuite selon des critères objectifs* » précise **Catherine Baschieri**, Adjointe au Maire. Car même si on a tendance à s'habituer à des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents et que nos anciens ont globalement de bons réflexes pour s'en protéger, la vigilance doit rester de mise.

C'est ainsi qu'est constitué, avec leur accord, un registre nominatif concernant principalement les personnes âgées résidant à domicile, les structures d'hébergement ayant leur propre dispositif interne. Mais le CCAS étend cette vigilance à l'ensemble des personnes isolées, soit environ 1 000 inscrits. Car au-delà des températures définies comme caniculaires (35 degrés le jour et 24 degrés la nuit pendant trois jours consécutifs), le plus grand danger est la solitude. « *C'est pourquoi nous devons tous être vigilants et solidaires* » conclut l'élue.

Si vous êtes vous-même concernés ou que l'un de vos proches ou voisins risque de l'être, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS.

DU SPORT ADAPTÉ POUR NOS SENIORS

Le Pass'Sport destiné aux seniors revient dès septembre pour leur plus grand plaisir! Les inscriptions pour la saison 2020/2021, avec ses activités sportives adaptées aux 60 ans et plus, sont ouvertes tout l'été au CCAS. Tarifs : 100€ individuel / 180€ couple. Parmi les activités proposées : la marche, la randonnée, le Qi Gong, la marche nordique, l'aquagym, le yoga, la gym antidouleurs, la pêche en mer, le réveil musculaire, le pilate, l'atelier équilibre, le stretching, l'entretien musculaire, la promenade, le réveil musculaire, le catamaran et la gym bien-être...

PASS'SPORTS SENIOR
2020 / 2021

DES ACTIVITÉS SPORTIVES ADAPTÉES DÈS 60 ANS

BIEN-ÊTRE AU PROGRAMME AVEC LES ATELIERS DE SOPHROLOGIE

Le CCAS et la Carsat Sud-Est vous proposent, à la rentrée de septembre, de nouveaux ateliers gratuits « *Bien-être par la sophrologie* ». Ils permettront d'apprendre à retrouver une harmonie de santé physique, émotionnelle, mentale en libérant les tensions. Ces 8 ateliers ludiques et pédagogiques, animés en petits groupes (de 12 personnes maximum) par un sophrologue, visent à agir sur les douleurs musculaires, articulaires, les migraines, le sommeil, la mémoire, la concentration, le système émotionnel... Présence obligatoire aux huit séances qui auront lieu aux dates suivantes : les lundis 14, 21 et 28 septembre, 5, 12 octobre et 19 octobre, 2 et 9 novembre 2020, à la Salle Le Chêne et l'Olivier 1, de 9h30 à 11h.

CCAS : 144 Boulevard Azan / 04 94 01 55 39 / ccas@lalondelesmaures.fr

RETOUR EN IMAGES

RÉOUVERTURE DU JARDIN ZOOLOGIQUE TROPICAL

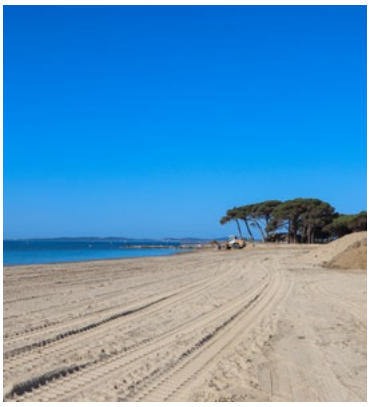

AMÉNAGEMENT DES PLAGES EN MODE "ESTIVAL"

GALERIE HORACE-VERNET
EXPOSITION P. PASSINI

GALERIE HORACE-VERNET
EXPOSITION A. DAVID & B. LESUEUR

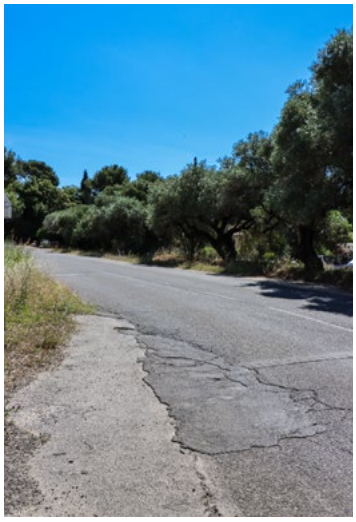

VISITE DES PROCHAINS TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIE

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE" EN INDOCHINE

COMMÉMORATION DU 80E ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

FESTIVAL DES OLIVIERS

Comme chaque été, le Service Culturel vous propose un série de **six concerts gratuits, tous les mardis, au Jardin des Oliviers** (boulevard Azan). Dans un cadre préservé, en plein cœur de ville, la musique sera donc à l'honneur, tous les mardis soir, **à 21h, du 21 juillet au 25 août**.

Sous le kiosque à musique, chaque semaine, découvrez des artistes régionaux qui font revivre le gospel, le rock, la soul, la pop, le folk, ou encore le R'n B...

Programme complet sur : *https://bit.ly/FestivaldesOliviers2020*

CINÉMA EN PLEIN AIR

Cet été, venez partager sous les étoiles, cinq séances gratuites en plein air, programmées à **21h30**. Au programme des films récents et des grands classiques pour toute la famille ! Info + : *https://bit.ly/cinemapleinair2020*

18 JUILLET
Pinède de l'Argentière

29 JUILLET
Place Châteauvert

8 AOÛT
Pinède de l'Argentière

14 AOÛT
Place Châteauvert

20 AOÛT
Pinède de l'Argentière

LA LONDE ACCUEILLE LE BIG TOUR 2020

Le BIG Tour 2020, propulsé par la Banque Publique d'Investissement (BPI) fera étape à La Londe le **25 août, dès 17h sur le Port Miramar**. Le BIG Tour a pour vocation de promouvoir tout le savoir-faire français et l'innovation, aussi bien sur le plan industriel que technologique ! Au programme : des quizz, des animations ludiques, sportives... et la journée se terminera en beauté avec un concert de Patrice, Gaumar & la participation de Fauve Hautot. L'Avenir, c'est la France !

LA **GALERIE**

Horace-Vernet

Av. G. Clemenceau (face à la Mairie) ■ Entrée libre : 10h/12h - 15h/19h

DU 13 AU 26 JUILLET

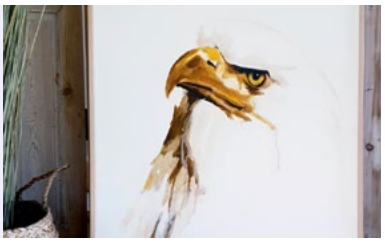

Sandra GOEBEL
"Essentiel" - Acrylique

DU 27 JUILLET AU 9 AOÛT

Patrick CORTEZ & "PACHA"
Sculpture & Acrylique

DU 10 AU 23 AOÛT

Colette DEGENNE
"Variations" - Peinture à l'huile et au couteau & Sculpture

DU 24 AOÛT AU 6 SEPT.

Dianel GIACCHI
"Bateaux & paysages provençaux"
Huile & Acrylique

L'INSTA DU MOIS

Chaque mois, vous pouvez tenter d'apparaître dans notre rubrique photo du Mag'. Pour participer, rien de plus simple : postez vos photos prises à La Londe sur votre compte Instagram public avec le hashtag **#lalondelesmaures**. Nous serons ravis de partager à travers vos clichés la richesse de nos paysages londais.

Ce mois-ci, on remercie *@cyril.lllm* pour ce moment de détente au bord de l'eau, plage Miramar.

N'hésitez pas à nous suivre sur Instagram *@villedelalondelesmaures* pour encore plus de photos !

@cyril.lllm

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

François de Canson
Maire de La Londe les Maures
Président de MPM
& Conseiller régional

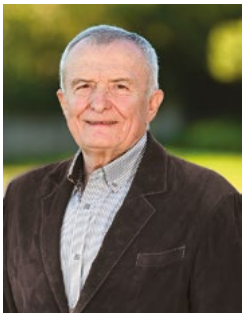

Gérard Aubert
Adjoint à l'Urbanisme

Laurence Morgue
Adjointe au Tourisme
et à la Jeunesse

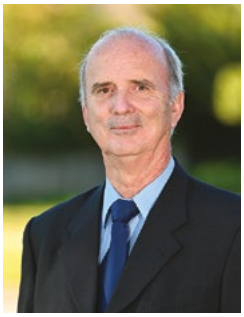

J-J. Depirou
Adjoint au Port et aux
Commerces

Cécile Augé
Adjointe à
l'Environnement
et au Cadre de vie

Nicole Schatzkine
Adjointe aux Affaires scolaires

Serge Portal
Adjoint à l'Agriculture
& Forêt

Catherine Baschieri
Adjointe à l'Action
sociale & au 3e âge

J-M. Massimo
Adjoint aux Sports

Pascale Isnard
Adjointe à la
Commande publique

LES ÉLUS PAR QUARTIER

Cécile Augé
Stéphanie Lombardo

- Bastide neuve
- Les Jardins de Provence
- Lou baguier
- La petite treille
- Le hameau de La Cheylane
- Quartier de la pompe
- Lotissement rue Pierre-Magnol
- Le collège François-de-Leusse

Sandrine Martinat
Ludovic Chalmeton

- Centre-ville
- Hameau de La Londe
- Les Oliviers
- La Comtesse
- Résidence des Pins
- Place de la Mairie et alentours
- Le Plein Soleil
- Lotissement Les Acacias
- Place Allègre
- Avenue Joseph-Laure

Serge Portal
Johann Legallo
Valérie Aubry

- Le Paluel
- Le Pin Vieux - Le Pin Neuf
- Le Galoupet
- La Pascalinette
- Domaine de La Coulerette
- Le Haut Pansard - Le Bas Pansard
- Les Migranniers
- Saint-Nicolas

Salah Brahim-Bounab
Christian Fabre

- Les Hauts de La Décelle
- Lotissement Les Mimosas
- Les Jardins de la Décelle

Gérard Aubert
Sylvie Mazzoni

- Les Bormettes
- Pont Blanc
- L'Argentière

Jean-Marie Massimo

- L'Ondine
- Moulin-Vieux
- Les Mas d'Argent
- Lotissement Les Olivastres
- Lotissement Les Jacquets
- La crèche des Pitchouns
- Stade Vitria
- Saint-Jean
- Le Cythère

Prix Pierrat

- Lotissement de l'Olympe
- Domaine de La Pinède

Nathalie Ruiz
Jean-Louis Arcamone

- Le Gymnase
- Les Bouscarles
- ZA la Vieille Londe
- Le Tennis
- Quartier Salle Yann-Piat
- Les Cardarinnes

Bernard Martinez
CM Délégué aux finances

Sandrine Martinat
CM déléguée à la communication

Ludovic Chalmeton

Stéphanie Lombardo
CM déléguée à la culture

Éric Dusfourd

Marie-Noëlle Gerbaudo-Leonelli

J-L. Arcamone
CM délégué aux travaux

Nathalie Ruiz

Salah Brahim-Bounab

Marine Pomarède

Claude Durand
CM délégué à la vie associative

Joan Bouwyn

Johann Legallo

Laureen Pipard

David Le Bris

Sylvie Mazzoni

Daniel Grare

Valérie Aubry

Christian Bondroit

Sandrine Bourdon

Christian Fabre

Sylvie Bruno

Prix Pierrat
CM délégué à la sécurité

Pascale Isnard
Christian Bondroit

- La Forge
- Les Carignans
- La Londe Village
- Félicien-Bonnet

Catherine Baschieri
Éric Dusfourd

- Les Jassons
- ZA Bas Pansard
- La Gévaudanne
- Les Myrtes
- Quartier de La Jouasse
- Quartier Ginouviers

Bernard Martinez

- Chemin du Pansard
- Le Bastidon
- Chemin de la Garenne
- Chemin des Moulières

David Le Bris
Sylvie Bruno

- Valcros Rive Gauche

David Le Bris
Daniel Grare

- Valcros Rive Droite

Laurence Morgue
Marine Pomarede

- La Brûlade
- Le Petit Bois
- Le Village de la Mer
- Domaine des Pins
- Place des Sirènes & alentours
- Moulin-Vieux Bas

Joan Bouwyn

- Château de La Décelle
- Les Soleïades
- Lotissement Le Pansard
- Lotissement Sainte-Claire
- Domaine du Chai
- Val Bosquet
- Lotissement Magne
- Lotissement Isabelle
- Lotissement David

Nicole Schatzkine
Sandrine Bourdon

- Route de Valcros
- Les Moulières de Beaume
- Le Carrubier
- Saint-Honoré
- La Pabourette
- Valrose

J-J. Depirou
M-N. Gerbaudo

- Baie des Isles
- Résidence Miramar
- Les Canoubiers 1, 2 & 3
- La Ferme du Plan
- Maravenne
- Le Port
- Bld Louis-Bernard

Laureen Pipard

- Place Sochet
- Le Branly
- Châteauvert
- Les Arbousiers
- Rue Bussone
- Rue Bosc
- Rue de Verdun
- Rue Colombin

Claude Durand

- Notre-Dame des Maures
- Route de l'Appié
- Borrel n°3
- Camp Long
- Quartier Château Rouge
- Le Pas du Cerf
- Les Vanades

#LALONDEÉTÉ2020

RETROUVEZ TOUTES
LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ
DANS LE « FESTIV'ÉTÉ »